



Mesures salariales 2021, ou l'art de communiquer sur une augmentation qui se révèle être une diminution.

Dans « LCL en Direct » du 04/12/2020 (Outlook), le Comex s'est vanté de distribuer une enveloppe MSI plus importante que l'année précédente. Or, celui-ci a omis de vous expliquer son tour de passe-passe.

Autrement Solidaires va vous démontrer en quelques lignes pourquoi nous nous sommes tous fait leurrer :

Pour rappel, en 2020, LCL avait annoncé une enveloppe MSI de **7,8 M d'€ non chargés** (hors charges patronales). Celle-ci, en nette baisse par rapport à 2019, avait d'ailleurs fait de nombreux mécontents pour lesquels des promesses de mesures salariales n'avaient pu être tenues.

Cette année, la Direction annonce une enveloppe MSI de **9,9 M d'€ chargés**. Or, si nous voulons comparer les montants, il faut déduire les charges patronales comme en 2020, ce qui se traduit par un montant à distribuer d'environ **6,7 M d'€ non chargés !** Vous l'avez donc compris, le montant réel de l'enveloppe MSI de cette année est encore en très forte baisse (-14%) !

LCL trouve ici le moyen de récupérer le versement du complément de rémunération (appelé à tort prime Covid car fiscalisé au LCL) et de la prime PEPA mis en place avec réticence en 2020 malgré votre investissement sans faille !

Une fois de plus, le nombre de salariés qui ne bénéficiera pas de MSI va être en forte hausse. Une fois de plus, LCL met en difficulté ses équipes managériales qui devront arbitrer et annoncer les mauvaises nouvelles à leurs équipes dans une période de pression commerciale abusive, générant des Risques Psychosociaux (RPS). Une fois de plus, LCL ne risque pas d'attirer ou de retenir les jeunes, voire les « moins jeunes ». Notre taux de démissions est toujours très élevé, trop élevé.

Alors, fiers d'être chez LCL, oui. Mais fiers de la politique salariale LCL, certainement pas ! Il serait tellement plus juste de faire Autrement.



Parce que la solidarité n'est plus une option

AS'dhérez !

AS National :

Sandra Dellarocca (membre CSEC) 06 78 29 11 14, Pascale Dorche (membre CSEC remplaçante), Thierry Cornu (GPNO) 06 64 98 45 24, Isabelle Marro (MED) 06 47 41 91 06, Gilles Bacquet (NO) 06 78 47 48 04, Laurence Bonnat (GPSE) 06 98 43 23 42, Frédéric Bureau (NO) 06 85 03 98 31, Sophie Godalisse (MED) 06 6237 98 73, Sylvie Perron (OUEST) 07 67 17 36 41, Isabelle Joncour-Danel (GPNO) 06 15 46 92 70, Soraya Baali (Siège opérationnel) 07 61 56 36 64